



DISTRICT SAVOIE FOOTBALL

## **ASSEMBLEE GENERALE DE DEBUT DE SAISON**

**VENDREDI 01 Septembre 2023 à 18 H 30 SALLE DES FETES DE LAISSAUD**

## **ORDRE DU JOUR**

**A 17 H 30** : accueil des participants, signature de la feuille de présence, remise des documents et élection des représentants des Clubs aux A.G. de Ligue.

### **18 H 30 : Début de l'AG**

- **Informations du Président**
- **AG ordinaire :**
- **Comptes 2022-2023 :**

Présentation et vote du bilan et du compte de résultat de la saison 2022-2023.

Intervention du Commissaire aux Comptes.

Renouvellement du Commissaire aux Comptes

Affectation du résultat de la saison 2022/2023 (vote).

- **Résultats de l'élection des représentants des Clubs aux A.G. de Ligue.**
- **Intervention des Présidents de Commission**
- **Intervention du Conseiller Technique Départemental**
- **Remise des récompenses : Fair Play – Carton Bleu**
- **Clôture de l'Assemblée par le Président du District**

## Le Président Didier ANSELME

*Merci à toutes et à tous d'être venus. Je suis très heureux de vous retrouver pour cette Assemblée de rentrée comme chaque année.*

*Je voudrais remercier le club de Laissaud pour son organisation sans failles comme habituellement.*

*Comme toutes les années vous avez eu à voter pour vos représentants aux Assemblées Générale de Ligue. Il faudrait 2 volontaires dans la salle pour participer au dépouillement.*

*J'espère que cet été s'est déroulé convenablement pour vos clubs. Avant de passer au coeur de l'AG qui correspond au budget de la saison écoulée, quelques informations diverses et variées.*

*Dossiers FAFA : 4 clubs, Albertville, La Motte, Yenne, Le Nivolet, avec qui j'ai travaillé, ont obtenu l'aide du FAFA Emploi de la fédération. Maintenant il faut compléter les dossiers, sinon ça risque d'être perdu. Je le redis ce soir, je ne peux plus rien faire si vous ne mettez pas les contrats de travail avec les pièces jointes que la fédération vous demande.*

*Pour cette saison, pour l'emploi, si des clubs ont des souhaits pour embaucher quelqu'un, il faut que nous travaillions ensemble. Je rappelle ce qui est en place pour l'instant : C'est 1<sup>er</sup> arrivé, 1<sup>er</sup> servi. Des dossiers pour une embauche éventuelle à partir de juillet 2024 doivent être travaillés au moins dès le mois de janvier, de façon à ce qu'on puisse avoir toutes les pièces au début mars. Car si vous arrivez le 30 juin pour demander les modalités, c'est trop tard. Je le redis je me déplace, je peux travailler avec les clubs, je suis disponible mais je ne peux pas faire sans vous.*

*Pour le FAFA mini-bus, je vous rappelle que vous pouvez être subventionné jusqu'à 20 000 €. Cependant, nous avons un budget de 11 000 € pour la saison comme tous les Districts de la Ligue. Nous avons l'habitude de travailler ensemble, si dans un District il n'y a pas de budget, c'est le District voisin qui le récupère, donc on fait un top au 30 novembre, ensuite on regarde combien il y a de FAFA transport au niveau de la Ligue et c'est là qu'on partage les budgets. S'il y a des clubs qui souhaitent faire du FAFA transport, il faut se faire connaître au District avant le 30 novembre.*

*Pour les autres équipements, c'est piloté maintenant par Christophe VALENTINO à la suite de la disparition de notre ami Jean-Paul THENIS. Nous avons un budget de 40 000 – 45 000€ pour la saison. Nous étudions vos dossiers et selon le nombre, on partage la somme que nous avons.*

*Par ailleurs, vous avez dû recevoir de la Fédération des bons d'achat Nike, comme la saison dernière, qui sont valables jusqu'au 30 septembre. Ils sont utilisables en une seule fois. Certains clubs ne se sont pas manifestés encore, ces bons d'achat doivent être utilisés avant le 30 septembre.*

*Vous avez sans doute remarqué que c'était le bazar quand vous avez voulu inscrire vos équipes. C'est la fédération qui change de logiciel. Je voulais m'excuser auprès de vous, même si on y peut rien. C'est pour cela que les calendriers ont pris un peu de retard pour leurs parutions.*

*Vous avez remarqué aussi, que cette année, en Coupe de France, il y a eu des tirages pour le 1<sup>er</sup> match avec des clubs des districts voisins. C'était le souhait de beaucoup d'entre vous, je l'ai fait remonter à la ligue. J'espère que ça vous aura donné satisfaction.*

*La fédération lance une nouvelle opération mini buts, la paire de mini buts coûte 300 € avec le projet de financement suivant, 50 % pris en charge par la fédération, 15 % par la ligue, 15 % par le district et 20 % pour les clubs. Au niveau de la Savoie, nous avons décidé, comme de coutume, que la part des clubs serait prise en charge par le district. Le district participera donc à hauteur de 35 % et cela ne*

vous coûtera rien. Nous avons souhaité faire cette opération en une seule saison. Malheureusement au niveau de la ligue la majorité des districts ont voulu étaler sur 2 ans. Le moment venu vous aurez à vous inscrire et nous prendrons la moitié des premiers inscrits pour cette saison et l'autre moitié pour la saison prochaine. Regarder bien c'est la fédération qui a calculé des prorata selon le nombre de licenciés. Je vous le redis la part du club sera pris en charge par le district, ça sera donc gratuit comme à chaque fois que nous faisons une opération mini buts en Savoie.

### INFORMATIONS IMPORTANTES :

La fédération durcit le barème disciplinaire concernant tout ce qui les problèmes causés aux arbitres etc.... Je vous invite à regarder sur le site de la fédération, c'est important. Faites passer le message dans vos clubs pour que les gens fassent preuve de plus de vigilance qu'habituellement.

La fédération relance le week-end à Clairfontaine pour les dirigeant(e)s qui ont 5 ans ou moins de licence dirigeant. C'est prévu début octobre. Nous ferons passer une information sur le PV. Nous avons droit à 6 personnes pour la Savoie. S'il y a trop de demandes, on privilégiera les clubs qui n'y sont pas encore allés.

Vous avez constaté que nous avons distribué pas mal de ballons (650) dont certains proviennent des stocks de la FFF. De plus, à la fin de l'AG, grâce à notre partenariat avec Sport 2000, nous distribuerons des bons d'achat de 80 € à Sport 2000. Les clubs en auront 1 ou 2 selon leur taille.

Il y a aussi une opération qui a été faite par la fédération pour les dames qui ont passé des formations la saison dernière, vous aurez droit à une montre.

Je vous rappelle également l'existence de la licence volontaire, qui est une licence dirigeant avec moins de responsabilités. Le titulaire d'une licence volontaire ne peut pas faire arbitre de touche, ne peut pas être secrétaire, trésorier ou président d'un club. Mais ça permet d'avoir un maximum de personnes licenciées qui sont assurées. Elle coûte moitié moins cher qu'une licence dirigeant normale. Mais surtout, cela permet à la ligue, à la fédération et au ministère des Sports de mettre en place, par croisement des fichiers informatiques avec le FIJAIS d'effectuer des contrôles d'honorabilité. En tant que président de club, si quelqu'un est dans ce cas-là, si vous ne le savez pas, vous risquez d'avoir des problèmes. En faisant cette licence volontaire, certains clubs l'ont déjà mis en place, quelque part ça dégage notre responsabilité, puisque c'est la ligue avec le ministère qui croise les fichiers. Je vous invite donc vivement à en faire un maximum.

Si n'y a pas de questions ou de commentaires sur ces points-là, nous allons rentrer sur la partie financière de cette AG. Vous avez dû recevoir les documents, soit directement chez vous, soit auprès de vos correspondants. Ils sont aussi sur le site du district.

## RAPPORT DU PRESIDENT POUR L'EXERCICE 2022 - 2023

### COMPTE-RENDU FINANCIER

Mesdames, messieurs les responsables de clubs, vous voudrez bien trouver ci-après les divers documents concernant les finances du district.

Par rapport aux deux saisons antérieures, nous avons eu un exercice comptable qui retrouve la normale. Avec cependant la dernière année des versements « COVID » exceptionnels en faveur des clubs et l'embauche « en direct » de madame Burdin suite au départ en retraite de madame Trillat. Nous pouvons citer les quelques points principaux.

*Recettes : Elles sont revenues à un niveau d'avant crise, et même légèrement supérieures grâce : A une légère augmentation des subventions de la FFF due à la campagne de recrutement des arbitres ; A une subvention de 10 000 € (dossier ANS suite à l'embauche de monsieur Billiet) ; A noter que nous sommes dans un ratio budgétaire classique avec environ 30 % des produits qui vient des clubs et 70 % fournis par les partenariats, les aides et les subventions !*

*Dépenses : Elles sont elles aussi revenues à un niveau d'avant crise Nous avons enregistré pour environ 78 000 € de dépenses exceptionnelles en faveur des clubs (Aide aux clubs COVID 2023). La masse salariale est revenue à un niveau normal avec l'intégration de la nouvelle salariée, de même que les autres charges de gestion courantes. A noter une provision pour dépréciation de titres de 31 110,36 €. Cette dépréciation est temporaire. Les titres (obligations du Crédit Agricole) seront remboursés à leur valeur d'achat au moment de leurs échéances.*

*Cela donne un résultat négatif de 6 560,05 €.*

*SITUATION DE L'ASSOCIATION DURANT L'EXERCICE ECOULE :*  
*Activité redevenue normale cette saison.*

*EVOLUTION PREVISIBLE DE L'ACTIVITE :*  
*Activité stable.*

*EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE LA CLOTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE A LAQUELLE IL EST ETABLI :*  
*Néant.*

*MODIFICATIONS INTERVENUES DANS LA PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET DANS LES METHODES D'EVALUATION RETENUES :*  
*Néant.*

*ANALYSE DE L'EXERCICE ECOULE 22/23 PAR RAPPORT AU BUDGET PREVISIONNEL :*  
*L'activité a été rétablie dans sa normalité. Les aides demandées à l'état (été 2021) et les provisions réalisées antérieurement ont permis de consacrer pour environ 78 000 € d'aides directes exceptionnelles aux clubs.*

*Si vous n'avez pas de questions, je vais vous lire maintenant la synthèse du rapport du Commissaire aux Comptes. Ils sont excusés ce soir. Il y a deux rapports :*

*Le rapport du Commissaire aux Comptes qui fait une dizaine de pages, mais je vous lis simplement la synthèse et l'opinion, que je tiens à disposition de tout le monde.*

*Opinion : En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuel de l'Association District de Savoie de Football, relatif à l'exercice clôt le 30 juin 2023 tels qui sont joints au présent rapport. Les comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donne une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association en fin d'exercice.*

Rapport sur les conventions réglementées : Synthèse : Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relatifs à cette mission.

*Nous vous informons qu'il ne nous a pas été donné d'avis d'aucune nouvelle convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérante, en application des dispositions de l'article L 612-5 du code du commerce. Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'organe délibérante, dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.*

*Je vous demande à nouveau si vous avez des questions à poser. Si vous n'avez pas de questions, je vais mettre au vote.*

*L'approbation des Comptes de résultats et du bilan de la saison écoulée.*

**Les comptes sont approuvés à l'unanimité moins 1 carton blanc**

*Je vous remercie pour votre confiance. Il faut maintenant voter l'affectation du Résultat sur les comptes de réserve de l'Association District.*

**Affectation approuvée à l'unanimité.**

*Notre Commissaire aux Comptes a vu son mandat arrivé à échéance. Il faut que l'A.G. nomme un nouveau Commissaire aux Comptes. Le comité directeur du District vous propose de conserver le même Commissaire aux Comptes, à savoir le cabinet ROSTAN DYEN à la Motte Servolex pour les 6 années à venir.*

*Je mets au vote le renouvellement du Commissaire aux Comptes, le cabinet ROSTAN DYEN à la Motte Servolex*

**Le cabinet Rostand est renouvelé à l'unanimité.**

*Résultats de l'élection des représentants des Clubs aux A.G. de Ligue.*

*Nous avons droit à 4 titulaires*

**DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL**  
**REPRESENTANTS AUX A.G. DE LIGUE**

**Election du 1er septembre 2023**

**RESULTATS**

TOGNET André	titulaire
CAREGLIO Alain	titulaire
JANET Patrick	titulaire
HUNSTEDT Gilles	titulaire
VALENTINO Christophe	suppléant
BILLAUD Maurice	suppléant
FONTAINE Fabien	suppléant
GACHET Jacky	suppléant
CRESTEE Denis	suppléant
SPADA Jérôme	suppléant
DESMARIEUX Daniel	suppléant
ELHOMBRE Pascal	suppléant
JULLIARD Magalie	suppléant
SAILE René	suppléant
DIETZ Hugues	suppléant
ANSELME Didier	suppléant
GALLET Patrick	suppléant
LECHALARD Martine	suppléant
COHEN Serge	suppléant
SOARES Hernani	suppléant

***L'ordre du jour appel maintenant l'intervention des présidents de commission :***

**[Daniel DESMARIEUX- président de la Commission des Arbitres.](#)**

*Bonjour à toutes et tous*

*Le principal point noir pour l'arbitrage demeure encore et toujours les incivilités qui concernent tous les acteurs du football (joueurs, éducateurs, dirigeants et spectateurs).*

*L'arbitre étant un acteur essentiel du jeu, au même titre que les joueurs, il doit être respecté, protégé en toutes circonstances et son autorité ne doit pas être contestée. S'il y a débat sur une prise de décision, cela doit se faire avec discernement entre l'arbitre et le joueur.*

*Avec le bilan de la saison dernière, on peut constater que la commission de discipline a traité plus de dossiers (sanctions aux joueurs, dirigeants et même aux arbitres, fait nouveau cette saison). Ce qui est bien regrettable et complètement anormal dans la fonction d'un arbitre.*

*Nous, Commission des arbitres, allons demander aux arbitres de s'imposer une conduite responsable et exemplaire dans leur fonction pour la saison à venir.*

*A ce sujet, le règlement de la Commission des arbitres va être modifié et dès validation par le CD du district, il sera appliqué. Cela risque de provoquer des sanctions plus lourdes envers vos arbitres, (vous en serez averti par le courriel officiel de votre club). La saison dernière trop de manquements ont été constatés dans la fonction et gestion des matchs par les arbitres.*

**\*Consignes pour la saison à venir :**

*- Bilan de la reprise sur les dossiers arbitre, à ce jour : 10 demandes de licences (non faites par les clubs) et 35 dossiers ne sont pas validés pour manque de pièces administratives.*

*- Ecole d'arbitrage 1<sup>ère</sup> session en SAVOIE à VOGLANS et non à LESCHERAINES, en internat aux dates suivantes : Du vendredi soir 20 octobre au dimanche 22 octobre ainsi que le samedi 28 octobre à l'auditorium de la Maison des Sports de CHAMBERY. Pour les clubs qui vont être ou sont déjà en infraction au statut d'arbitrage, nous les invitons à inscrire leur(e)s candidat(e)s au plus vite.*

*- Les modifications des lois du jeu seront données aux arbitres, pour ce qui est des plus importantes c'est sur la loi 7 (récupération des arrêts du jeu) : que ce soit les remplacements, les célébrations de but et toute autre cause*

*- Rappel à donner à vos arbitres : TEST PHYSIQUE et ASSEMBLEE GENERALE, le samedi 09 septembre 2023 (test physique au stade de BARBERAZ et l'A G à l'auditorium de la Maison des Sports de CHAMBERY)*

*A savoir que seul l'arbitre dont le dossier médical sera à jour le jour du test pourra y participer.*

*- La commission des arbitres reste à votre disposition pour d'éventuelles interventions au sein de vos clubs pour un module (ARBITRE/JOUEURS) ou une formation totale FIA (sur les classes foot).*

*Les membres de commission des arbitres et moi-même vous souhaitons une bonne saison footballistique et humaine.*

*Le district et Daniel avec son équipe de la CDA sont à votre disposition. On fait beaucoup d'interventions, dans des clubs, dans des classes Foot, ça nous permet de recruter des jeunes arbitres.*

**Mr. Damien BILLIET -, Educateur Technique Départemental (EDT 73) :**

*Réforme de la formation : Il va y avoir des changements pour la saison à venir.*

*Développement des pratiques : Des échéances arrivent sur le début de saison, concernant vos clubs.*

*Présentation des collègues :*



Julien TRANCHANT, Conseiller Technique (CTF), travaillant principalement sur la détection.

Edouard FROGER, Conseiller Technique (CDFA), travaillant plutôt sur la partie développement des pratiques, notamment sur le public féminin et sur le foot loisir.

Et moi-même qui aide dans toutes ces missions.

Je vais vous exposer le calendrier Technique. Nous l'avons envoyé à tous les clubs, il est disponible depuis le mois de juillet sur le site du district. Nous essayons d'anticiper le plus tôt possible.

Je vous envoie le contenu du diaporama développé ce soir.

### Le président : Didier ANSELME

Comme la CDA, les Techniciens sont à votre service. N'hésitez pas à faire appel à eux.

Au niveau sportif, concernant la D5, nous avons validé en son temps la formule compétition en 2 phases. Cette année, avec 12 équipes inscrites, il y a 2 poules de 6 en matchs aller et retour à l'automne et à la trêve les 3 1<sup>er</sup> de chaque poule seront dans la poule élite et joueront la montée en D4. Les 6 autres équipes seront dans la poule basse pour le championnat de printemps. Je vous rappelle que vous avez possibilité, soit d'enlever votre équipe à la trêve, sans faire un forfait général, soit d'inscrire encore des équipes en D5.

Le Président remercia tous les intervenants et l'on procéda à la remise des récompenses diverses :

### Remise du Carton Bleu patronné par SPORT 2000 pour les catégories Séniors et COSEC pour les catégories Jeunes.

US CHARTREUSE GUIERS : D 1 – FC LAISSAUD : D2 – US CHARTREUSE GUIERS (2) : D3 Poule A – FC BELLE ETOILE MERCURY (2) : D3 Poule B – FC.LAISSAUD (2) : D4 Poule A – FC BAUGES : D4 Poule B – LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY : D5 Poule A – FC VILLARGONDRAN (2) : D5 Poule B.

FUTSAL : FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE

FEMININES : HTE TARENTEISE (2)

U 17 : US CHARTREUSE GUIERS : D 1 – DOMESSIN : D 2 – VILLARGONDRAN : D 3 Poule A - FC AIX Poule B .

U 15 : ST BALDOPH : D1 – US DOMESSIN : D 2 – HTE TARENTEISE - D 3 Poule A – US LA RAVOIRE (2) Poule B .

Bravo à tous ces clubs et merci à nos partenaires qui nous permettent de mettre en place ces dotations.

### Challenge Fair-play en partenariat avec la Jeunesse et les Sports aux clubs ayant eu un excellent comportement sur les terrains :



US PONTOISE : 1<sup>ère</sup> Division - ? 2<sup>ème</sup> Division – US PONTOISE : 3<sup>ème</sup> Division Poule A – AS  
MONT JOOVET BOZEL : Poule B – FC LAISSAUD (2) : 4<sup>ème</sup> Division Poule A - FC BAUGES :  
Poule B – CHALLES FC : 5<sup>ème</sup> Division

**Challenge de la Sportivité : FC LAISSAUD**

**Prix du Comité de Direction : F.C. LAISSAUD**

**Challenge Albert Roissard : CHALLES FC**

*Le président, remercia à nouveau la Municipalité de LAISSAUD pour le prêt de ses installations et les dirigeants du club pour leur accueil et invita les personnes présentes au repas offert par le District, préparé par le restaurant LE LOCAL partenaire du District.*

**Le Président**

**Didier ANSELME**

**Le Secrétaire Général**

**Denis CRESTEE**